IMMOBILIER

LCB-FT en immobilier : vérifier le client, tracer et déclarer en agence

Les professionnels de l'immobilier sont soumis aux obligations de lutte contre le blanchiment sans disposer des outils d'un établissement bancaire. Le sujet se pose dès le mandat puis à chaque étape : origine des fonds, acquisition par une société, mandataire agissant pour un tiers, acquéreur pressé de conclure. Deux heures centrées sur la pratique des agences et des administrateurs de biens : construire la classification des risques, mener les vérifications sur le client et l'origine des fonds, conserver la preuve du contrôle et savoir quand déclarer. À la différence d'un parcours bancaire, la session traite des situations propres à la transaction et à la gestion locative.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 100 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Agents immobiliers et négociateurs ainsi qu'administrateurs de biens et responsables conformité d'agences.

PRÉREQUIS
Exercer une activité de transaction ou de gestion immobilière.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les obligations LCB-FT propres aux professions immobilières
- Construire une classification des risques adaptée à l'agence
- Vérifier l'identité du client et l'origine des fonds
- Traiter les montages faisant intervenir une société ou un mandataire
- Conserver la preuve des vérifications effectuées

03 Programme détaillé

M1 Le cadre applicable aux professions immobilières

- Qui contrôle quoi dans la chaîne
- Activités concernées en transaction et en gestion
- Responsabilité du titulaire de la carte professionnelle
- Articulation avec l'intervention du notaire
- Organisation interne et désignation des responsables
- À retenir : La vigilance du professionnel de l'immobilier ne se reporte pas sur le notaire.

M2 Vérifier le client et les fonds

- Le centre du contrôle
- Identification du client et du bénéficiaire effectif
- Questions à poser sur l'origine des fonds
- Acquisitions réalisées par une société
- Mandataire agissant pour le compte d'un tiers
- Cas pratique : Constitution du dossier de vigilance d'un acquéreur achetant par l'intermédiaire d'une société.

M3 Documenter et déclarer

- Ce qui reste après la vente
- Classification des risques de l'agence
- Fiche de vigilance et conservation des pièces
- Éléments conduisant à retenir un soupçon
- Circuit de déclaration et confidentialité
- Mise en situation : Décision de déclaration sur un dossier présentant plusieurs signaux inhabituels.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 100 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr